

Un diplôme de droit funéraire ouvre à Caen

Face à un déficit de formation, l'université de Caen proposera, dès 2026, à distance, un Diplôme universitaire (DU) de droit funéraire.

« **Il y a un déficit de formation** », constate Béatrice Majza. Face à cette situation, l'université de Caen proposera, à partir de janvier 2026, à distance, un Diplôme universitaire (DU) de droit funéraire. « **Nous sommes la seule université publique à proposer une formation consacrée à ce domaine** », se félicite la responsable du DU.

Pourtant, la demande semble bien présente : « **Nous avons reçu une quarantaine d'inscriptions pour seulement quinze places** », poursuit-elle. En effet, la formation entend répondre « **à un besoin très concret du terrain. Par exemple, ce sont les communes qui s'occupent des cimetières et bien souvent, les secrétaires de mairie se retrouvent démuni(e)s. Il y a une forte méconnaissance des subtilités juridiques. C'est pour cela que le diplôme est ouvert aux étudiants mais aussi, et surtout, aux professionnels du funéraire et aux agents territoriaux** », explique Béatrice Majza.

Un secteur « **extrêmement concurrentiel** »

Ce diplôme s'inscrit dans l'air du temps. « **Le secteur est en pleine mutation. On y compte aujourd'hui 26 000 emplois, soit deux fois plus qu'il y a dix ans. Et pour cause, avec les baby-boomers vieillissants, le nombre de décès est en forte hausse** », développe-t-elle. Alors, il convient plus que jamais d'encadrer et sécuriser les pratiques. « **C'est un domaine technique et très sensible. Il touche au tabou autour de la mort et à la dignité du défunt. Il y a également une tension entre rentabilité et respect du deuil. Le secteur est extrêmement concurrentiel.** »

En effet, ce dernier représente aujourd'hui 2,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires. « **Le coût des obsèques peut facilement atteindre 9 000 €. Les personnes endeuillées veulent faire beaucoup pour leur proche et dépensent sans compter. Il faut veiller à ne pas abuser de leur vulnérabilité.** » Alors, si cette formation porte uniquement « **sur le droit pur et dur** » et n'aborde pas la dimension éthique, Béatrice Majza espère tout de même donner les clefs pour « **limiter tous ces excès** ».

Lucie FEUILLOLAY.



Béatrice Majza dirige le Diplôme universitaire de droit funéraire proposé par l'université de Caen.
Ouest-France